

Nous soussignés Liti.fr, attestons par la présente de la publication de l'annonce légale ci-après désignée (sous réserve d'incidents techniques) dans les colonnes de la publication suivante :Liti.fr Journal habilité pour le département 95 - Val-d'oise

Attestation de parution

Cette annonce parait dans le journal

Liti.fr du jeudi 1 juin 2023

Commande N° 20230526-00000920



L'ATELIER DE LEO ET YOANN

L'ATELIER DE LEO ET YOANN SARL au capital de 2 000 € 158 Avenue Pierre Sémard – 95400 VILLIERS LE BEL R.C.S PONTOISE 918 047 838 Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2023, les associés de la Société L'ATELIER DE LEO ET YOANN ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26 avril 2022, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles 390 à 401 de la Loi du 24 juillet 1966, suite à la cessation de son activité. Elle a nommé comme liquidateur : Madame Zahia AIT AMBER épouse SEMMANI, demeurant 31 Boulevard Ornano – 75018 PARIS Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du gérant, soit 31 Boulevard Ornano – 75018 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PONTOISE. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PONTOISE. LE LIQUIDATEUR